

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 11 OCTOBRE 2023**

Délibération N° 26/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le onze octobre à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni au centre des congrès, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	10
Votants	10

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, M Daniel MANSOZ, Mme Geneviève CHOULET, M Guy JANET-MAITRE, Mme Céline NOEL LARDIN, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatih BRUNETTI, M André GRANGER, Madame Chantal CURTELIN. et Madame France BRUYERE (pour la désignation du Vice-président délégué et les délégations de pouvoir et de signature du CA au Vice-président délégué)

Modification du tableau des emplois

Actualisation du tableau des emplois permanents de la commune

VU le code général de la fonction publique

Vu les décrets n° 91-298 du 20 mars 1991 et n° 2019-1414 du 19 décembre 2019

Vu l'avis du comité technique du 17 février 2023

Conformément au code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement

Les suppressions de postes suivies de créations ci-dessous, sont proposées à l'avis de l'assemblée délibérante :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DU CCAS D'AIX LES BAINS

FILIERE	N° Poste	INTITULE POSTES	POSTES SUPPRIMES	POSTES CREEES	ARTICLE
ANIMATION	296	Animateur RJF	1 poste d'animateur TNC 80%	1 poste du cadre d'emploi d'animateur TNC 80%	
SOCIALE	309	Référente Éducative et Assistante de coordination PRE	1 poste de moniteur éducateur et intervenant familial TC	1 poste du cadre d'emploi de moniteur éducateur et intervenant familial TC	Article L 332-8-2°
TECHNIQUE	250	Agent d'entretien RJF	1 poste d'agent de maitrise TC	1 poste du cadre d'emploi d'adjoint technique TC	Article L 332-14

Après échanges, la modification du tableau des effectifs est adoptée à l'unanimité

Délibération adoptée à l'unanimité :
10 voix pour

Fait à Aix-les-Bains le 12/10/2023

Acte rendu exécutoire
Après envoi à la Préfecture le 12/10/23
Et affichage du 12/10/23

Brauer 4
pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente
Michelle BRAUER

